

Le Syndicat des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine va réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du bassin de vie toulousain. Elle se déroulera entre août 2012 et avril 2013 ([cliquez ici](#) pour lire le courrier de Pierre Cohen).

Les enquêteurs peuvent travailler du lundi au samedi.

Ils sont munis d'une carte enquêteur indiquant leur nom ainsi que les logos TEST, EMD Toulouse et Tisséo (voir spécimen [cliquez ici](#)).

Pour accomplir leur mission de leur mission, ils ont besoin d'accéder aux parties communes des immeubles comme les escaliers. Ils n'ont pas besoin de rentrer dans les logements.

Les administrés n'ont rien à signer, ils ne s'engagent à rien. Il leur sera simplement demandé leur nom ainsi que des renseignements utiles pour la suite de l'enquête (téléphone, nombre de personnes habitants le logement, jour de contact privilégié, digicode de l'immeuble).